



## Les citoyens de Le Moyne ont choisi !

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Le 30 janvier dernier, les citoyens du secteur Le Moyne de l'arrondissement se sont prononcés majoritairement pour leur intégration à l'arrondissement du Vieux-Longueuil en janvier 2006. À compter de cette date, les services de proximité leur seront donc dispensés par cet arrondissement. Je suis persuadé que les membres du personnel du Vieux-Longueuil leur offriront des services de grande qualité et un accueil chaleureux.

Par ailleurs, la vie continue et la venue prochaine du printemps ramène à l'avant-plan les projets de réfection des rues et trottoirs. Cette année, deux projets majeurs touchent les rues Curzon et Green, dont le coût total est estimé à près de 9 millions de dollars. Les travaux devraient commencer dès que le temps le permettra.

L'arrivée du printemps est également synonyme d'une toute nouvelle panoplie d'activités sportives, culturelles et communautaires qui vous seront offertes par le biais du *Programme de loisirs printemps-été 2005* distribué le 9 mars. Je vous invite à

le consulter et à faire les choix qui meubleront agréablement vos heures de loisirs au cours des prochains mois.

Enfin, je vous convie à lire attentivement les *Nouvelles de l'arrondissement*, notre bulletin d'information, qui est maintenant publié le deuxième ou troisième lundi de chaque mois.

Le président de l'arrondissement de Saint-Lambert – Le Moyne,

Gilles Grégoire

### Un peu d'histoire : les avenues Lorne et Argyle

Le 7 janvier 1879, le conseil de Saint-Lambert adopte un règlement sur la désignation de diverses rues de la municipalité. Ce règlement stipule que la rue et le square faisant face aux cottages jumelés situés au sud de la nouvelle école seront dorénavant connus sous le vocable de rue et de square Lorne. Tout comme la rue Prince-Arthur, ainsi désignée à cette époque, la rue Lorne est indiquée sur le plan tracé en 1872 par l'arpenteur Joseph Rielle. Il en est de même pour la voie parallèle à Lorne, la rue Argyle. Probablement dénommée vers 1883, elle apparaît ainsi identifiée sur le plan de Patrick M. Wickham en 1886. Avec la résolution du conseil de 1893, ces deux rues deviennent des avenues puisqu'elles se dirigent vers le fleuve.

En cette fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'avenue Lorne est la rue la plus prestigieuse de Saint-Lambert. Les notables tels que les Beatty, Whimbey ou Trudeau y ont leur demeure alors que les anglicans, les presbytériens et les catholiques y ont leur église. Sur l'avenue Argyle, on rencontre les Rosevear, les Davies ou les Finch. En 1938, l'hôtel de ville s'installe au coin de l'avenue Argyle et de la rue Aberdeen. Avec l'agrandissement de 1966-67, l'entrée principale devient celle que les citoyens connaissent de nos jours, le 55 Argyle.

Les avenues Lorne et Argyle ont été ainsi nommées pour rendre hommage à une seule et même personne, le marquis de Lorne et duc d'Argyll. L'orthographe différente adoptée par Saint-Lambert et aussi par Montréal, Kirkland, Verdun et Westmount reste toutefois une énigme.

Sir John Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne et 9<sup>e</sup> duc d'Argyll naît le 6 août 1845 à Tafford House à Londres. Après des études à la Edimburg Academy, à Eton, St. Andrews et Cambridge, il devient député libéral au parlement britannique où il représente le comté d'Argyll. Le 21 mars 1871, il épouse la princesse Louise, quatrième fille de la reine Victoria. Sept années plus tard, le



Photo de Douglas Sutherland Campbell, marquis de Lorne et duc d'Argyll.

7 octobre 1878, Lord Lorne devient le plus jeune gouverneur général du Canada.

Féru d'art et de sciences, le couple vice-royal encourage la création de la Société royale du Canada et de la Galerie nationale. Lord Lorne est l'auteur d'ouvrages de prose et de poésie alors que la princesse Louise est à la fois écrivaine, sculpteure et peintre. Elle réalise entre autres une sculpture de la reine Victoria, toujours présente aujourd'hui sur le campus de l'Université McGill. La municipalité de Louiseville en Mauricie et le Lac Louise en Alberta ont été nommés en son honneur.

À la fin de son mandat de gouverneur, en 1883, Lorne retourne en Angleterre et devient gouverneur du château de Windsor. Il meurt le 2 mai 1914 au palais de Kensington et la princesse Louise s'éteint le 4 décembre 1939, à l'âge de 91 ans.

Une collaboration de Mario Robert,  
de la Société d'histoire Mouillepiéd

### Congé de Pâques

Les résidants sont priés de noter que les divers édifices municipaux de l'arrondissement seront fermés durant le congé de Pâques, les 25 et 28 mars. Les collectes d'ordures et de matières recyclables auront lieu comme à l'habitude (voir page 3).

Joyeuses Pâques à tous !

### Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu les lundis 7 mars et 11 avril à 19 h 30 à la salle du conseil de l'arrondissement, au 55, avenue Argyle. On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7071.



## Le Moyne citizens have chosen !

Dear Fellow Citizens,

On January 30, 2005, the residents of the Le Moyne sector of our borough cast a majority vote to integrate into the Borough of Vieux-Longueuil as of January 2006. Effective on that date, they will be receiving their neighbourhood services from that borough. I am confident that the employees of Vieux-Longueuil will offer them high-quality services and a warm welcome.

Meanwhile, life goes on, and with spring around the corner, projects for repairing streets and sidewalks are back at the top of the agenda. This year, two major projects are planned for Curzon and Green streets for a total estimated cost of close to 9 million dollars.

Spring's arrival also means a completely new array of sports, cultural and community activities that will be publicized in the spring-summer 2005

activity program, to be distributed on March 9. I invite you to consult the program and choose the activities that fit best into your leisure time in the next few months.

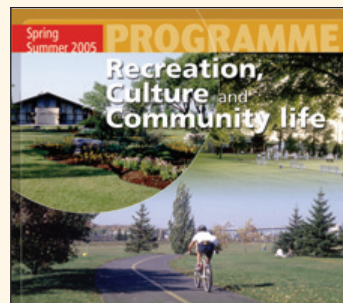
Lastly, I invite you to read our information newsletter *News from the Borough*, which is now published on the second or third Monday of every month.



**Gilles Grégoire**  
Saint-Lambert – Le Moyne Borough President

### Recreational activity program: the next edition will be distributed soon

The spring/summer edition of the recreational activity program will be delivered to homes on March 9. If you do not receive your copy, please call the Recreation, Culture and Community Life Department at 463-7075, to obtain one. It contains a goldmine of interesting information on day camps, summer courses, swimming pool hours and numerous other activities.



### Easter Holidays

Residents are asked to note that the various municipal buildings in the borough will be closed for Easter, i.e. on March 25 and March 28. Household garbage and recyclables will be collected according to the usual schedule. Happy Easter!

### Saint-Lambert Municipal Memorial Library

#### Activities for adults

##### Book club

Discussions around books chosen by the participants. The Book Club meets on the 2nd Monday of each month at 7 p.m. No registration necessary. Open to everyone.

Upcoming titles

- March 14: *The Wars* – Timothy Findley
- April 11: *Ten thousand lovers* – Edeet Ravel

##### Writing workshops

A creative writing workshop for all levels with Jeanette Paul. A minimum of 9 participants and a maximum of 10 are required for the workshops to be held.

**Theme:** The joy of letter and note writing

**Cost:** \$80 for 8 courses

**Schedule:** Tuesdays from 2:00 to 5:00 p.m.

**Dates:** April 19, 26; May 3, 10, 17, 24, 31; June 7

##### Registration:

Saint-Lambert – Le Moyne borough:  
from Monday, April 4, at noon

##### Other boroughs –

from Monday, April 11, at noon

#### Activities for children

##### Story hour

FREE

Animated readings for children 3 to 5 years old. Group limited to 15.

**Animator:** Sylvie Lebrun-Sparks

**Schedule:** Friday, 1:30 to 2:00 p.m.  
for 8 weeks

**Dates:** April 22, 29; May 6, 13, 20, 27;  
June 3, 10

##### Registration:

Saint-Lambert – Le Moyne borough: from  
Monday, April 4, at noon

##### Other boroughs:

from Monday, April 11, at noon

### Préville Branch Library

#### Story hour

It's free!

**Animator:** Diane Phillips

**Schedule:** April 22; May 6 and 20; June 3

Animated readings for children 3 to 5 years old. Every second Friday from 10:00 to 10:30 a.m. No registration required.

### Planning to renovate? It's not too soon to get ready

Does the arrival of spring make you want to renovate? Avoid the crowds and get your permit quickly by preparing your application now. Here are a few important points to take into account if you want your application to be handled speedily and hassle-free.

- Obtain all necessary information concerning the basic by-laws to be respected in developing your project. Just call the Town Planning, Permits and Inspection Department at 463-7073;
- Fill out a construction permit application form at the counter of the Town Planning, Permits and Inspection Department, attaching three copies of the plans and documents relevant to the planned work;



- For any building enlargement or architectural modification visible from the street, plans must be submitted to the Town Planning Committee and to Borough Council for approval. An additional 45-day time period is required for this procedure.

To obtain details on different by-laws presently in-force, consult our Internet site ([longueuil.ca](http://longueuil.ca)), click on "Services for residents" then on "Main By-laws".

## Borough Council Meetings

The next public meetings will be held on Monday, March 7 and April 11, at 7:30 p.m. in the Borough Council Chambers, 55 Argyle Street. Borough Council members can be reached at 463-7071.

# Le printemps s'en vient

## Ordures ménagères et matières recyclables : quelques rappels



Les collectes d'ordures ménagères ont lieu tous les lundis et jeudis, à compter de 7 heures. Les matières recyclables sont ramassées tous les jeudis, pour le secteur Le Moynes et la partie ouest de Saint-Lambert (entre le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et la limite de Brossard) et les vendredis pour la partie est de Saint-Lambert (entre le boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et la limite du Vieux-Longueuil).

Par ailleurs, certaines règles doivent être respectées pour assurer des collectes complètes et un recyclage efficace.

Ainsi, les contenants d'ordures ne doivent pas dépasser un volume de 100 litres ou un poids de 20 kg. Les cartons aplatis et les papiers doivent être mis à part des autres matières recyclables. Également, pour assurer un recyclage maximal, les cartons souillés d'aliments ne sont pas acceptés et les pots de verre ou contenants de métal doivent être dépourvus de toute saleté. Quant aux couvercles, ils doivent être enlevés et mis à part dans le bac. Enfin, les sacs de plastique, pellicules d'emballage et assiettes ou verres de styromousse ne sont pas recyclables présentement.

Les frais de recyclage étant relativement élevés, nous comptons sur votre collaboration pour éviter des coûts additionnels inutiles.

## Un succès... encore une fois !

Nos citoyens, constamment soucieux de préserver leur environnement, ont encore une fois répondu à l'appel du recyclage des sapins de Noël. La collecte a été plus abondante que jamais. Une fois déchiquetés, ces sapins serviront à couvrir le sol des arbustes dans les divers parcs de l'arrondissement. Les citoyens qui désirent utiliser ces copeaux pourront s'approvisionner au boisé des citoyens, au parc de la Voie maritime, dès que le printemps le permettra.

## Vous songez à rénover ? Il n'est pas trop tôt pour vous préparer.

La venue du printemps fait monter la fièvre des rénovations ? Évitez la cohue et obtenez rapidement votre permis en préparant dès maintenant votre demande. Voici quelques points importants à considérer pour un traitement accéléré et sans heurts de votre dossier :

- obtenir toute l'information quant aux règles de base à respecter dans l'élaboration de votre projet en téléphonant au Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, au 463-7073;
- remplir un formulaire de demande de permis de construction au comptoir du Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection en y joignant trois exemplaires des plans et documents des travaux projetés (*voir ci-contre la description des documents requis selon le type de travaux*);
- défrayer le coût du permis, au moment de la demande, soit en argent comptant, par chèque ou par paiement direct;
- après étude et analyse d'une demande complète et conforme par les membres du Service, le permis sera émis et pourra vous être retourné par la poste, sur demande;
- pour tout agrandissement ou modification de l'architecture du bâtiment visibles de la rue, les plans doivent être soumis au comité consultatif d'urbanisme ainsi qu'au conseil d'arrondissement pour approbation. Un délai additionnel de 45 jours est requis pour cette procédure.
- le permis de construction ou de rénovation est valide pour un an; cependant, les travaux doivent avoir débuté dans les six mois suivant l'émission de celui-ci, à défaut de quoi il devra être renouvelé;
- les travaux extérieurs, incluant les aménagements paysagers et le stationnement, doivent être finalisés dans les douze mois qui suivent l'émission du permis.



Votre demande de permis doit être accompagnée des plans et documents suivants :

- un plan de localisation à jour d'un arpenteur-géomètre indiquant la localisation et les dimensions au sol du terrain, du bâtiment principal existant, de l'agrandissement projeté, s'il y a lieu, de tout bâtiment accessoire, incluant la piscine et les distances entre l'agrandissement projeté ou la construction ou l'équipement accessoire à installer et les limites du terrain et de tout autre bâtiment accessoire, incluant la piscine;
- pour un agrandissement ou pour toute construction accessoire, les élévations doivent indiquer le niveau du sol, les dimensions, les revêtements extérieurs des murs et de la toiture et toutes les ouvertures proposées;
- pour un agrandissement ou une modification intérieure, les vues en plan de chacun des niveaux de plancher visés par les travaux avec la destination de chaque pièce et les dimensions et l'emplacement de tous les éléments de la structure, une coupe de l'agrandissement montrant les niveaux, les escaliers, la hauteur plancher/plafond et les composantes structurales;
- selon la demande, une coupe de mur et une description des matériaux entrant dans la composition des murs, des planchers et du toit décrits dans l'ordre séquentiel de leur pose;
- pour les équipements accessoires (thermopompe, réservoir, etc.), leur description technique.

Tous les plans et documents doivent être produits à l'échelle et il est possible que ces derniers doivent être scellés par un professionnel, tel qu'exigé par la loi.

## La fonte des neiges n'apporte pas que des agréments



L'hiver en est à ses derniers soubresauts et l'arrivée des beaux jours est proche. Mais la fonte des neiges n'apportera pas que du plaisir aux nombreux piétons. En effet, l'apparition des excréments de chiens accumulés durant l'hiver est souvent peu réjouissante pour l'œil... et le nez.

La disposition des excréments de son chien constitue non seulement un devoir pour le propriétaire, mais bien une obligation sanctionnée par le règlement n° 2255 stipulant que « le fait pour le gardien d'un animal d'omettre d'enlever immédiatement les défécations de son chien sur la propriété publique ou privée et d'en disposer de façon hygiénique constitue une nuisance et celui-ci est alors passible d'une amende minimale de 100 \$ ».

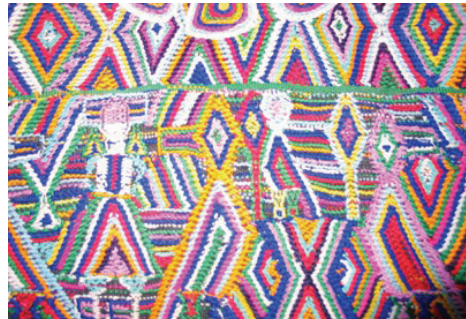
L'arrondissement compte sur la collaboration et le civisme des propriétaires de chiens pour permettre aux résidents et aux visiteurs de jouir d'une promenade agréable !

Par ailleurs, si vous avez acheté récemment un chien ou un chat, vous devez communiquer avec la firme Le Berger Blanc, au (514) 494-2002, afin d'obtenir une licence, obligatoire, pour votre animal domestique.

# Loisir, culture et vie communautaire

## Exposition au Musée Marsil

**Poèmes tissés : textiles mayas**



Jusqu'au 10 avril, le musée présente l'exposition *Poèmes tissés : textiles mayas*. Tributaires d'une longue tradition textile, les femmes mexicaines et guatémaltèques tissent les couleurs de l'arc-en-ciel sur leurs extraordinaires « huipiles ». Venez découvrir une collection privée de qualité exceptionnelle ainsi que des pièces du Musée des beaux-arts de Montréal, du Musée de la civilisation, du *Textile Museum of Canada* et du Musée du Manitoba. Du mardi au vendredi, de 10 h à 17 h, et les samedis et dimanches, de 11 h à 17 h.

**Frais d'entrée : 3 \$**

**Gratuit pour les résidents de l'arrondissement**

## Bibliothèque municipale commémorative de Saint-Lambert

490, avenue Mercille, Saint-Lambert  
(Québec) J4P 2L5 ☎ 463-7170  
[www.longueuil.ca/bibliotheque](http://www.longueuil.ca/bibliotheque)

### Horaires

Lundi, mardi, jeudi, vendredi . . . . . 12 h à 21 h  
Mercredi . . . . . 10 h à 18 h  
Samedi, dimanche . . . . . 10 h à 16 h

### Activités pour adultes

#### Club de lecture francophone **GRATUIT**

##### Lundis à 19 h

Discussions autour d'un livre choisi par les participants. Les rencontres ont lieu le quatrième lundi de chaque mois. Aucune inscription n'est requise. Bienvenue à tous !

21 mars : *Le libraire de Kaboul* – Asne Seierstad  
25 avril : *Au nom de Compostelle* – Maryse Rouy

#### Prélude à l'opéra

##### Mercredis de 19 h 30 à 21 h

La Fondation des amis de la bibliothèque poursuit sa série de conférences portant sur les productions de l'Opéra de Montréal illustrées d'extraits sonores avec Pierre Vachon, rédacteur-conférencier à l'Opéra de Montréal et animateur-radio. Les droits d'entrée par conférence sont payables le soir même et seront versés à la Fondation.

9 mars : *Agrippina* de Händel  
6 avril : *Didon et Énée* de Purcell  
27 avril : Types de voix (hors série)  
18 mai : *Carmen* de Bizet

À titre de prix de présence, une paire de billets sera tirée au sort afin de permettre aux gagnants d'assister à l'opéra, sujet de la conférence.



### Le métier d'écrivain

**GRATUIT**

#### Mercredi 13 avril à 19 h

À l'occasion du *Festival de littérature de la Montérégie*, venez participer à une table ronde sur l'art d'aménager son horaire pour écrire après sa journée de travail. Avec les auteurs Paule Turgeon, Sylvain Meunier, Nicole Lavigne et David Brodeur. Inscription non requise.

### Activité pour enfants

#### Heure du conte en pyjama **GRATUIT**

##### Mardi 22 mars de 19 h à 19 h 30

Animation autour d'un livre pour les 3 à 5 ans. Les enfants doivent venir en pyjama, fin prêts à aller au lit. Inscription non requise.

## Bibliothèque de Prévile

120, rue du Poitou, Saint-Lambert  
(Québec) J4S 1E1 ☎ 923-6510

### Horaires

Lundi, mercredi, dimanche . . . . . Fermé  
Mardi et vendredi . . . . . 13 h à 17 h 30  
Jeudi . . . 13 h à 17 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30  
Samedi . . . . . 10 h à 13 h 30

#### Heure du conte **GRATUIT**

##### Vendredis 4 et 18 mars de 10 h à 10 h 30

Histoire et animation autour d'un livre offertes aux enfants de 3 à 5 ans. Inscription non requise.

## Soirées découvertes

**Pour gourmets et gourmands**

**Les 9, 16 et 23 mars à 19 h**

Il est encore temps de vous inscrire à ces soirées de purs délices où vous étancherez votre soif... de connaissances en compagnie d'experts de la SAQ. Vins, portos et fromages sont au menu. Il suffit de remplir le coupon d'inscription (*page 8 du Programme de loisirs hiver 2005*) ou de vous présenter au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire au 31, avenue Lorne.

## Spectacle jeune public

Hâtez-vous de vous procurer des billets aux deux IGA ou au Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire au 31, avenue Lorne. Les places sont limitées.

### Tête de mule

**4 à 8 ans**

#### Samedi 12 mars à 11 h

**6 \$**

De Sylvain Coron

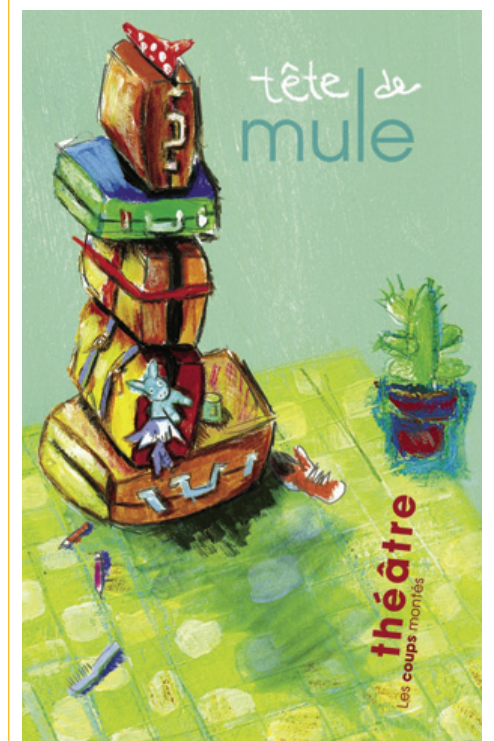
Mise en scène de Louis-Dominique Lavigne

Une production du théâtre :

*Les coups montés*

Effets visuels : Tatou communication visuelle

Salle Saint-Michel du Centre communautaire



## Programme de loisirs : la prochaine édition distribuée bientôt

L'édition printemps-été du *Programme de loisirs* vous sera livrée le 9 mars prochain. Si vous ne l'avez pas reçu ce jour-là, n'hésitez pas à communiquer avec le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, au 463-7075, pour obtenir votre copie. Il contient une foule de renseignements intéressants sur les camps de jour, les cours d'été, les horaires des piscines et bien d'autres activités.

Des exemplaires du *Programme de loisirs* sont également disponibles aux endroits suivants :

- Bureau de l'arrondissement – 55, avenue Argyle
- Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire – 31, avenue Lorne
- Bibliothèque municipale – 490, avenue Mercille
- Piscine intérieure – 345, rue Lespérance



## Rappel pour les emplois d'été

Si vous cherchez un emploi d'été comme moniteur de camp de jour ou surveillant-sauveteur aux piscines extérieures, vous avez jusqu'au 14 mars pour faire parvenir votre curriculum vitae au :

### Service des ressources humaines

Ville de Longueuil  
55, avenue Argyle  
Saint-Lambert (Québec) J4P 2H3

Pour consulter la liste des emplois d'été offerts, consultez le site Internet ou présentez-vous à l'un des édifices municipaux.

**[www.longueuil.ca/emplois](http://www.longueuil.ca/emplois)  
Info-emplois : 463-7252**

## Venez faire trempette !

Pour un coût d'entrée très modique, vous pouvez profiter de la piscine intérieure, située au 345, rue Lespérance, pour nager en famille dans une atmosphère de détente et de plaisir. Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Une section libre et deux couloirs de nage sont aussi mis à votre disposition.

Durant le jour, la piscine est ouverte pour la famille les lundis, mercredis et jeudis, de 15 h 30 à 17 h, et les mardis et jeudis de 10 h 45 à 12 h. Bienvenue à tous !